



1. La délégation haïtienne est honorée de participer à cette séance consacrée à l'examen des rapports du Comité spécial de la Charte et au renforcement du rôle des Nations Unies. Nous exprimons notre soutien aux rapports *A/79/33 et A/79/188* du Comité,

6. Haïti soutient les efforts pour promouvoir un règlement pacifique des différends conformément à la Charte. Le recours aux bons offices, à la médiation, à la négociation et à l'arbitrage doit être encouragé comme moyens privilégiés pour prévenir les conflits et favoriser une résolution pacifique. Nous appelons les États membres à renforcer les outils de la Charte, en assurant que la coopération dans ces domaines devienne une norme dans les relations internationales.
7. Enfin, la délégation haïtienne soutient les initiatives visant à moderniser la Répertoire de Pratiques du Conseil de Sécurité et le Répertoire des Organes des Nations Unies. Ce travail est essentiel pour la transparence et la documentation des pratiques des Nations Unies, assurant ainsi que les États membres et la société civile aient un accès clair à l'historique et aux évolutions du droit international. Nous appelons à un soutien accru de la communauté internationale pour surmonter les retards de publication et garantir que ces documents demeurent des ressources dynamiques.
8. La République d'Haïti demeure profondément engagée dans le renforcement du rôle des Nations Unies. Nous soutenons pleinement les efforts pour consolider les normes internationales et pour faire avancer les principes de la Charte. Haïti appelle tous les États membres à travailler ensemble dans cet esprit de coopération et de respect mutuel, afin de bâtir un monde plus juste, plus pacifique et plus prospère pour tous.

Je vous remercie de votre précieuse attention.